

Avis de constitution

SOCIETE « JEDMAA SERVICES »

Siège Abidjan Cocody Angré 8ème tranche Ilot 40,
Lot 600, Immeuble «YOUMA » au 2eme étage
Appartement A5., Lot 600, Ilot 40

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 06/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JEDMAA SERVICES »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire:

- Location diverses
- Intermédiation
- Négoces diverses
- Transfert d'argent
- Entretien et réhabilitation de bâtiments et des espaces verts
- Toute activité se rapportant au bâtiment travaux public ;
- Importation et l'exportation de tous types de biens et produits

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré 8ème tranche Ilot 40, Lot 600, Immeuble «YOUMA » au 2eme étage Appartement A5., Lot 600, Ilot 40

Dirigeant(s) M MAMADOU OUATTARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13418 du 13/12/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°87958/GTCA/RC/2023 du 13/12/2023

